

COMMUNIQUE

L'unité syndicale au service de tous

Au nom de leur attachement à l'Efficacité, l'Indépendance et la Laïcité du syndicalisme tel que le revendiquent les salariés du public et du privé, dans le droit fil du courant de réflexion et d'action syndicales AUTREMENT et sur la base des objectifs de la *Charte d'Amiens*, des principes de la République et du programme du Conseil National de la Résistance visant à travailler à l'émancipation des travailleurs et à faire respecter la souveraineté des citoyens, le SNEPAG e.i.L. et le SNCA e.i.L. Convergence ont décidé de présenter une liste commune à l'élection au Comité Technique National de l'Education Nationale prévue en octobre prochain.

Malgré les efforts déloyaux de la direction du SNETAA-FO et de celle de feu la Fédération EIL pour entraver, voire saborder, leur action, les Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires, en l'occurrence SNEPAG e.i.L. et SNCA e.i.L. Convergence, sont bien vivants.

En présentant une liste commune au CTN, qui ne doit rien à la vaine recomposition à laquelle les confédérations, fédérations, unions se sont efforcées depuis des mois pour préserver leur « représentativité » dans le cadre de la nouvelle loi sarkozienne, ils entendent montrer que la domestication définitive du syndicalisme envisagée par le pouvoir et acceptée *de facto* par le syndicalisme officiel d'aujourd'hui et administratif de demain, avide de décharges, voire de subventions, et de notabilité, n'est pas une fatalité et que le combat est toujours possible.

Etayer sa « représentativité » sur une mobilisation mettant 3 millions de travailleurs actifs et retraités dans la rue pour aboutir à la mise à mort de la retraite à 60 ans n'est pas du meilleur aloi. C'est ce qu'entendent pourtant faire les confédérations, fédérations et unions « recomposées », prétendantes serviles à la collabo avec un pouvoir soumis aux injonctions de l'idéologie libérale du capital financier interlope, actionnarial et spéculatif mondialisé qui mène une sauvage lutte de classe contre les travailleurs.

Face à ce déni de syndicalisme, le SNEPAG e.i.L. et le SNCA e.i.L. Convergence rappellent que la Constitution de la République reconnaît à chaque travailleur le droit d'adhérer au syndicat de son choix et que les lois sur la « représentativité » syndicale sont non pas des redondances de ce droit constitutionnel mais bien plutôt des manœuvres pour le contourner.

Les électeurs de demain, c'est-à-dire les personnels de l'Education Nationale, titulaires ou non, enseignants ou non, ne se laisseront pas duper par la collusion entre le pouvoir et le syndicalisme administratif ! Ils savent tous, d'expérience, que l'efficacité de la revendication tient à l'indépendance de ceux avec lesquels ils revendiquent, et que ce qu'ils revendiquent ensemble relève toujours de l'intérêt général, celui du peuple des travailleurs et celui du peuple des citoyens, AUTREMENT dit, de la Laïcité elle-même.

Par conséquent, ils porteront leurs suffrages sur la liste unitaire SNEPAG e.i.L. et SNCA e.i.L. Convergence.

Parce que tel est leur intérêt.

Parce que tel est leur avenir.

Paris, le 27 août 2011